



Bureau Communautaire

Lundi 07 juin 2010

COMPTE RENDU DE REUNION

Rapport B 10 / 06/ 93

subvention à l'Amicale du personnel de la CAPE – année 2010

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'attribuer une subvention de 11 200 € à l'Amicale du Personnel de la CAPE, pour l'année 2010.

Rapport B 10 / 06/ 94

Désignation d'un représentant de la CAPE au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal Evreux / Vernon

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De nommer M. Gérard VOLPATTI, représentant de la CAPE au conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal Evreux / Vernon.

Rapport B 10 / 06/ 95

Organisation de stages de natation à l'espace nautique de la Grande Garenne – application de tarifs exceptionnels

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver les tarifs exceptionnels proposés ci-dessous par le délégataire de l'espace nautique de la Grande Garenne (UCPA), dans le cadre de stages de natation :
 - Tarifs CAPE 45 € les 5 jours,
 - Tarifs Hors CAPE 55 € les 5 jours,
 - Tarifs CAPE 85 € les 10 jours,
 - Tarifs Hors CAPE 100 € les 10 jours.

Rapport B 10 / 06/ 96

CAPE (service des Sports) / commune de GASNY – convention de mise à disposition de personnel

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- De valider le projet de convention de mise à disposition de personnel,
- D'autoriser le Président à signer cette convention avec la commune de Gasny.

Opération de réhabilitation de 24 logements de la SILOGE - Immeuble « Le Champ de la Cour » à MENILLES - Garanties d'emprunt de la CAPE : 213 535,20 € (Prêt PAM) et 115 200 € (Prêt Eco-prêt)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

ARTICLE 1 - La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure accorde sa garantie pour le remboursement des sommes suivantes :

- **213 535,20 €uros**, représentant **40 %** d'un emprunt d'un montant de **533 838,00 €uros** que la **SILOGE** propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (prêt PAM).
- **115 200,00 €uros**, représentant **40 %** d'un emprunt d'un montant de **288 000,00 €uros** que la **SILOGE** propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (Eco-prêt)

Ces prêts sont destinés à financer l'opération suivante :

Réhabilitation de 24 logements à Ménilles – « Le Champ de la Cour »

ARTICLE 2 - Les caractéristiques des deux prêts consentis par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

Prêt PAM

- ↳ Durée totale du prêt : 15 ans
- ↳ Echéances : annuelles
- ↳ Taux d'intérêt actuariel annuel : 1,85 %
- ↳ Taux annuel de progressivité : 0 %
- ↳ Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du Livret A et commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt garantis par la présente délibération.

Prêt Eco-prêt

- ↳ Durée totale du prêt : 15 ans
- ↳ Echéances : annuelles
- ↳ Amortissement : naturel
- ↳ Taux d'intérêt fixe : 1,90 %
- ↳ taux annuel de progressivité : 0 %

ARTICLE 3 - Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 - Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

ARTICLE 5 - Le Bureau communautaire autorise le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Rapport B 10 / 06/ 98

Réduction de titres assainissement après facturation (11_2010)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'accepter les demandes de dégrèvement suivantes :

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Rejet de la fuite dans le réseau	Décision du Bureau Communautaire	
							Eau potable	Assainissement
PACY / EURE		VEOLIA	130	764	FUITE APRES COMPTEUR	non		634

- D'autoriser le Président à donner les instructions au délégataire de l'eau potable en charge du recouvrement.

Rapport B 10 / 06/ 99

Réduction de titres eau et assainissement après facturation (12_2010)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'accepter les demandes de dégrèvement suivantes :

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
						Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
SAINT MARCEL	54765	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 2 EME SEMES 2009	5	50	SURESTIMATION FACTURATION	OUI	NON	45	45
SAINT MARCEL	54765	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	5	231	SURESTIMATION FACTURATION	OUI	NON	221	226
STE COLOMBE	52621	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	100	321	FUITE JOINT COMPTEUR JUSTIFICATIF OK	OUI	NON	121	221
STE COLOMBE	53505	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	20	180	FUITE APRES COMPTEUR JUSTIFICATIF OK	OUI	NON	140	160

SAINT JUST	20978	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 2 E SEMES 2009	80	331	SURCONSO DEPOSE COMPTEUR / JUSTIFICATIF OK	OUI	NON	171	251
HOULBEC	52888	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	25	113	FUITE COMPTEUR SUITE NOUVELLE INSTALL / JUSTIFICATIF OK	OUI	NON	63	88
HOULBEC	52677	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	46	209	FUITE RACCORD DU COMPTEUR	OUI	NON	117	163
HOULBEC	52679	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	31	141	FUITE CHAUDIERE GAZ	OUI	NON	79	110
BUEIL	54106	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	60	685	FUITE ALIMENTATION GENERALE	OUI	OUI	565	565
BUEIL	54092	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE 1 E SEMES 2010	92	247	FUITE CHASSE D EAU	OUI	OUI	63	63

Rapport B 10 / 06/ 100

Réduction de titres eau et assainissement avant facturation (13_2010)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'accepter les demandes de dégrèvement suivantes :

Commune	N° Abonné	Origine de la demande	Consommation normale	Consommation relevée	Commentaires du service instructeur	Impact sur le réseau d'assainissement		Décision du Bureau Communautaire	
						Raccordement au réseau	Rejet de la fuite dans le réseau	Eau potable	Assainissement
SAINT MARCEL	36598	DEMANDE REMISE GRACIEUSE	50	93	FUITE ROBINET JARDIN / JUSTIF OK	oui	non	0	43
ST PIERRE D'AUTILS	41610	DEMANDE REMISE GRACIEUSE	58	112	FUITE JOINT COMPTEUR / JUSTIF OK	non	non	0	sans objet

Rapport B 10 / 06/ 101

Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2009-2010 à l'association d'enseignement musical de Gasny

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'autoriser le versement du solde de la subvention attribuée à l'Association Familiale de Gasny, soit 11 250 €, dans le cadre de l'enseignement musical.

Rapport B 10 / 06/ 102

Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2009-2010 à l'association d'enseignement musical ARPEGE de Pacy-sur-Eure

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'autoriser le versement du solde de la subvention attribuée à l'Association musicale ARPEGE de Pacy-sur-Eure, soit 24 481 €, dans le cadre de l'enseignement musical.

Rapport B 10 / 06/ 103

Marché n° 2009-050 « Renouvellement d'une conduite AEP avec reprise des branchements individuels » - Avenant n° 1

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant 1 relatif au « renouvellement d'une conduite AEP avec reprise des branchements individuels »,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant avec l'entreprise ACMTP, titulaire du marché.

Rapport B 10 / 06/ 104

Marché n° 2010/013 «Marché à bons de commande pour la réalisation de plans topographiques ou de plans de recollement pour les services eau et assainissement de la CAPE» Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'autoriser le Président à signer le marché à bons de commande pour la réalisation de plans topographiques ou de plans de recollement pour les services eau et assainissement de la CAPE avec la société VRD GRAPHIQUE (27100 Val de Rueil), selon les tarifs fixés au Bordereau des Prix Unitaires, dans la limite fixée à l'acte d'engagement et dans les conditions des cahier des clauses administratives particulières et cahier des clauses techniques particulières.

Rapport B 10 / 06/ 105

Marché n° 2010/015 « Marché à bons de commande pour la réalisation d'essais sur des ouvrages d'assainissement » - Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'autoriser le Président à signer le marché à bons de commande pour la réalisation d'essais sur des ouvrages d'assainissement avec la société SATER (62503 Saint-Omer), selon les tarifs fixés au Bordereau des Prix Unitaires, dans la limite fixée à l'acte d'engagement et dans les conditions des cahier des clauses administratives particulières et cahier des clauses techniques particulières.

Rapport B 10 / 06/ 106

Marché n° 2009/037 « Diagnostic des installations d'assainissement non collectif de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure - Avenant n° 1

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- D'approuver le projet d'avenant 1 relatif au « diagnostic des installations d'assainissement non collectif de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure »,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant avec l'entreprise CONCEPT Environnement, titulaire du marché.

Rapport B 10 / 06/ 107

Marché n° 2010/019 «Fourniture et livraison de bacs pour le compostage individuel» - Autorisation de signature du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché de « fourniture et livraison de bacs pour le compostage individuel » avec la société BEAUVAIS DIFFUSION (94958 Courtaboeuf), selon les tarifs fixés au Bordereau des Prix Unitaires, dans la limite fixée à l'acte d'engagement (à savoir 100 000 € HT pour la période allant de la notification jusqu'au 31/12/2011) et dans les conditions des cahier des clauses administratives particulières et cahier des clauses techniques particulières.

Rapport B 10 / 06/ 108

Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2010 – subventions pour les actions du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAJJ) et du club d'Aviron de Vernon

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'accorder les subventions suivantes, dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2010 :
 - Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAJJ) : 3 500 €
 - Club d'Aviron de Vernon : 1 000 €

Rapport B 10 / 06/ 109

Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2010 – subventions pour les actions du Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLAJJ) et du club d'Aviron de Vernon

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le projet de règlement intérieur modifié, concernant le camping des Fosses Rouges à Saint-Marcel.

Communication C 10 / 06/ 22

Service Politique de la Ville - renouvellement de contrat

Le bureau prend acte du renouvellement de contrat de l'agent qui assure l'entretien au Point Services Publics (12 h/mois).

Communication C 10 / 06/ 23

Partenariat espace nautique de la Grande Garenne

Le bureau prend acte de la mise en place d'un partenariat entre l'UCPA et les sociétés « Body Nature » et « Pierre Lang », pour la vente de produits bio et de bijoux lors de manifestations exceptionnelles à l'espace nautique.

Communication C 10 / 06/ 24

Remplacement de deux agents à la piscine Robert Taron à Pacy-sur-Eure

Le bureau prend acte du remplacement de deux agents qui assurent les missions d'accueil, de caisse et de nettoyage à la piscine de Pacy (l'un étant un emploi saisonnier, l'autre un remplacement suite au départ d'un agent).

Communication C 10 / 06/ 25

Remplacement d'un CAP petite enfance à la structure multi accueil de St Marcel

Le bureau prend acte du remplacement d'un agent à la structure multi accueil de St Marcel par le recrutement d'un CAP petite enfance à temps partiel, sachant que cela n'aura aucune incidence financière.

Communication C 10 / 06/ 26

Remplacement d'un technicien au service Environnement

Le bureau prend acte de ce remplacement dans le cadre d'un congé maternité.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

L'ensemble des projets de rapports du Conseil Communautaire du 23 juin 2010, est examiné.

Le Président,

Gérard VOLPATTI.